



La Gazette

Publication trimestrielle de PHILAPOSTEL

N° 181
Oct. 2019

ISSN 1295 5108



P.8

Les paquebots-poste
royaux sous Louis XVI



P.11

Les médaillés de Bussang



P.20

La philuménie





PHILAPOSTEL, association des philatélistes et collectionneurs du personnel des Groupes La Poste et Orange *Partenaire d'Yvert et Tellier*

8 RUE BRILLAT SAVARIN - 75013 PARIS - ☎ 01 49 70 09 36
Courriel : philapostel.secnat@orange.fr
www.philapostel.net

Les associations de PHILAPOSTEL sont affiliées
à la Fédération française des associations philatéliques

Président d'honneur : Gilles LIVCHITZ

Présidents généraux honoraires :

Gérard CHAUVEAU, Jean-François LOGETTE et Jean-Marie VALDENNAIRE

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président général : François MENNESSIEZ

Premier vice-président : Bernard LHERBIER

Vice-présidents : Christine DARLET et Joël MOISY

Secrétaire général : Hervé LUTZ

Secrétaires généraux adjoints :

Jean-Louis BARDELLI et Geneviève PEQUIGNOT

Trésorier général : Gérard SERRA

Trésorier général adjoint : Yves PRAT

Administrateurs : Michel BABLOT, André BORNIER,
Jean-Guy DALLO, Michel DUTHEIL,
Alain LE ROI, et Thierry MAÎTRE.

LES ASSOCIATIONS PHILAPOSTEL

AQUITAINE

(dpt 24-33-40-47-64)
Michel BABLOT
142 AVENUE CHARLES DE GAULLE
33520 BRUGES

AUVERGNE

(dpt 03-15-43-63)
Michel DUTHEIL
109 BOULEVARD GAMBETTA
63400 CHAMALIERES

BAS-RHIN

(dpt 67)
Daniel BASCOU
49 RUE D'ALSACE
67380 LINGOLSHEIM

BASSE-NORMANDIE

(dpt 14-50-61)
Fabrice LALLEMAND
4 RUE DU VAL
14970 BENOUVILLE

BOURGOGNE

(dpt 21-58-71-89)
Mario RIZZETTO
24 RUE PIERRE TRAVAUX
21000 DIJON

BRETAGNE

(dpt 22-29-35-56)
Olivier FAUTIER
10 RUE BERTRAND D'ARGENTRE
35740 PACE

CENTRE-VAL DE LOIRE

(dpt 18-28-36-37-41-45)
Michel VACHER
21 RUE DU VIEUX CHENE
37190 CHEILLE

CHAMPAGNE-ARDENNE

(dpt 08-10-51-52)
Denis COLLAS
41 RUE JACQUES PREVERT
51100 REIMS

CORSE

(dpt 2A-2B)
Serge DIACONO
LA PENTA
20111 CALCATOGGIO

FRANCHE-COMTÉ

(dpt 25-39-70-90)
Madeleine AUBRY
13 CHEMIN DU CERISIER
25000 BESANCON

HAUT-RHIN

(dpt 68)
Geneviève PEQUIGNOT
25 GRAND RUE
68100 MULHOUSE

HAUTE-NORMANDIE

(dpt 27-76)
Philippe BOUILLON
APPARTEMENT 18
111 RUE DE LESSARD
76100 ROUEN

HAUTS DE FRANCE

(dpt 02-59-60-62-80)
Jean-Guy DALLO
23 A ANCIENNE RTE D ARMENTIERES
62400 ESSARS

ÎLE-DE-FRANCE

(dpt 75-77-78-91-92-93-94-95)
Joël MOISY
38 RUE ORDENER
75018 PARIS

LANGUEDOC-ROUSSILLON

(dpt 11-30-34-48-66)
Michel CARRIÈRE
11 AVENUE DE FUMEL
34700 LODEVÉ

LIMOUSIN

(dpt 19-23-87)
Michel CIOLINA
CHAMPEYMONT
23400 AURIAT

LOIRE

(dpt 42)
Bernard KIZIRIAN
BP 40050
42002 ST ETIENNE CEDEX 1

LORRAINE

(dpt 54-55-57-88)
Denis BRUNNER
60 RUE GEORGES CLEMENCEAU
54500 VANDOEUVRE LES NANCY

MIDI-PYRÉNÉES

(dpt 09-12-31-32-46-65-81-82)
Par Intérim
Jean-Claude BOURRET
28 RUE BARRAULT
75013 PARIS

PAYS-DE-LA-LOIRE

(dpt 44-49-53-72-85)
Christine DARLET
3 HAMEAU DES PINSONS
44780 MISSILLAC

POITOU-CHARENTES

(dpt 16-17-79-86)
Alain LE ROI
16 RUE DES BLEUETS
86140 LENCLITRE

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

(dpt 04-05-06-13-83-84)
Gérard VAUCELLE
RESIDENCE LE RUBENS
48 RUE SMOLETT
06300 NICE

RHÔNE-ALPES

(dpt 01-07-26-38-69-73-74)
Christian CRETEUR
BP 18207
69355 LYON CEDEX 08

(DOM) MARTINIQUE (dpt 972)

Christian PUIBOUBE
LES HAUTS DE TERREVILLE
77 B RUE DE BELVEDERE
97233 SCHOELCHER

PHILAPOSTEL Numismatique

Jean REYBAUD
BAT F4 DOMAINE DU GRAND SOLEIL
44 AVENUE VINCENT VAN GOGH
13012 MARSEILLE

PHILAPOSTEL Visualia

Josiane ERRAGNE
65 RUE FREROT
94250 GENTILLY

LES SERVICES

Cartophilie

Michel BABLOT
142 AV CHARLES DE GAULLE
33520 BRUGES

Échanges de plaques de muselets

Thierry MAÎTRE
37 RUE DES PETITES NOUETTES
44115 BASSE GOULAINE

Échanges de plis marcophiles et maximaphiles

Michel CIOLINA
CHAMPEYMONT
23400 AURIAT

Échanges philatéliques sur catalogue

Alain LE ROI
16 RUE DES BLEUETS
86140 LENCLITRE

Échanges de TP

Yves PRAT
30 RUE DU GRAND CHEMIN
86140 SCORBE CLAIRVAUX

Mancoliste

Sylvain COFFINET
97 RUE MICHEL GERARD
35200 RENNES

Matériel pour collections

Jean-René PY
89 RUE DAMREMONT
75018 PARIS

Souscriptions

Éric MINVIELLE
8 RUE BRILLAT SAVARIN
75013 PARIS

Nouveautés marcophilie

Régis IGOULEN
30 RUE DE LA MADINE
54320 MAXEVILLE

Nouveautés de TP étrangers, thématiques et spécifiques français

Jean-Michel TURQUAIS
126 BOULEVARD DE CHARONNE
75020 PARIS

Échanges de vignettes non postales

Geneviève PEQUIGNOT
25 GRAND RUE
68100 MULHOUSE

LES ACTIVITÉS

Archives

André BORNIER
32 RUE CLAIRE FONTAINE
54250 CHAMPIGNEULLES

Art Posté (Mail Art)

Pascale BRUNEAU
2 LA LOGE MANIER
18360 LA CELETTE

Assurances

Jean Louis BARDELLI
60 AVENUE DU TECH
66700 ARGELES SUR MER

Bibliothèque/médiathèque

François CASTELEYN
5 RUE ARISTIDE MAILLOL
75015 PARIS

Formation

Jean-Claude LABBÉ
9 RUE DE RENNES
50240 MONTANEL

Gestion des cadres philatéliques

Michel VACHER
21 RUE DU VIEUX CHENE
37190 CHEILLE

Juvatélie

Jean-Guy DALLO
23 A ANCIENNE RTE D'ARMENTIERES
62400 ESSARS

PHILAPOSTEL Assistance

Bernard LHERBIER
25 GRAND RUE
68100 MULHOUSE

Site internet

Christian LIBEAU
275 RUE ARMENAUT
45570 OUZOUEUR SUR LOIRE



RENTRÉE EN FANFARE !



Depuis déjà un mois, la rentrée philatélique nous a fait plonger au cœur de la collection et de la philatélie ! Mais pendant ces vacances ensoleillées, l'équipe d'animation de PHILAPOSTEL est restée active. Et, début juillet, elle a mis en œuvre plusieurs opérations dont certaines sont bien avancées.

D'abord l'opération « un adhérent par jour » qui, fait à souligner, conduit à l'envoi postal à chaque membre de PHILAPOSTEL d'un courrier l'invitant à solliciter un proche pour qu'il rejoigne notre grande famille. Pour valoriser cette action, l'opération s'accompagne d'un tirage au sort offrant aux *parrains* de gagner un des 51 lots offerts dont un séjour au Village-vacances Azureva de Ronce-les-Bains du 21 au 24 mai 2020.

Par ailleurs, à l'initiative de PHILAPOSTEL, en accord avec Azureva, à qui j'exprime mes remerciements les plus vifs pour sa réactivité et son action, des animations philatéliques sur le modèle du jeu « *Questions pour un champion* » ont été organisées en test dans trois villages-vacances, Longeville-sur-Mer, Lacanau et Arêches. Cette action semble être une réussite et nous espérons pouvoir la conduire dans d'autres villages-vacances. Merci également à l'Adphile qui nous a accompagnés pour la fourniture des lots.

Enfin, début janvier 2020, le projet d'un nouveau service, la fourniture et l'échange des pièces commémoratives de deux euros sera créé si le sondage lancé auprès de tous montre l'intérêt pour ce type de collection.

Grâce à tous les bénévoles engagés dans ces opérations, PHILAPOSTEL montre sa capacité d'innovation et son dynamisme. À l'horizon de novembre se profile le Salon d'automne et surtout la réouverture tant attendue du Musée de La Poste. Saluons aussi la parution de *PHILAPOSTEL DIRECT* qui, avec le numéro 19, reprend son régime de croisière.

Je cesse, en ce dernier trimestre, mes activités professionnelles. L'occasion m'est ainsi donnée de me consacrer encore plus à la vie et au développement de notre association, avec le soutien de tous.

Bonne rentrée associative ! ■

François MENNESSIEZ
Président général

Sommaire

La couverture

Troyes - Manifestation des vigneron Champenois de l'Aube.

Le 9 avril 1911 - le Tambour Major du Comité de Bar-sur Aube.

Éditorial

Page 3

1911, la révolte des vigneron champenois

Page 4

Les paquebots-poste royaux sous Louis XVI

Page 8

Infos PHILAPOSTEL

Page 11

PAP Infos

Page 16

Infos La Poste

Page 17

La philuménie

Page 20

Émissions d'octobre

Page 26

Petites annonces

Page 27

La Gazette, revue trimestrielle de PHILAPOSTEL

8 RUE BRILLAT SAVARIN - 75013 PARIS

Tél : 01 49 70 09 36 - Fax : 01 53 21 08 65

La Gazette est financée grâce aux fonds de la Direction Nationale des Activités Sociales de La Poste.

Fondateur : Jean-François GLEIZES

Ancien rédacteur en chef : Robert DEROY

Directeur de la publication : François MENNESSIEZ

Rédacteur en chef : Bernard LHERBIER. Adjoint : Jean-Pascal COGEZ

Rédaction graphique : Roland CLOCHARD

Comité de rédaction : Laurent ALBARET, Roland CLOCHARD, Jean-Pascal COGEZ, Robert DEROY, Alain ISRAËL, Bernard LHERBIER, Christian LIBEAU et Pierre LONDEIX.

Relecture : Michel BABLOT, Jean-Claude BERTRAND, Gérard CHAUVÉAU, Sylvain COFFINET, Jean-Pascal COGEZ, Robert DEROY, Michel LIFLARD, et Hervé LUTZ.

Ont participé à la réalisation de ce numéro : Michel BABLOT, Martial BECKRICH, Thierry DELMOTTE, Alain ISRAËL et Daniel MINGANT

Impression : RANK INDUSTRIE - 20 RUE CARNOT - 95690 NESLES LA VALLEE

Gestion des envois : Gérard SERRA et Éric MINVIELLE

Dépôt légal : à parution

Toute reproduction des articles de ce numéro, même partielle, est subordonnée à l'autorisation du directeur de la publication et des auteurs, quel que soit le mode de reproduction.



1911, LA RÉVOLTE DES VIGNERONS CHAMPENOIS

*En ce début d'année 1911, le champagne pétille dans les coupes !
Mais la colère gronde parmi les vignerons dans la vallée de la Marne.
Témoin de son temps, la carte postale raconte cette révolte.*

La vie entre janvier et septembre 1911 dans toute la Champagne va être agitée. C'est une véritable « jacquerie » qui va éclater, opposant les vignerons marnais au Gouvernement, aux Maisons de champagne et aux vignerons aubois. Elle va se traduire dans la Marne par des sabotages de transports de vin, l'incendie et le pillage de Maisons de champagne à Damery, Dizy, Ay, et dans l'Aube, par d'importantes manifestations pacifiques à Bar-sur-Seine, Bar-sur-Aube et Troyes. Cet épisode historique qui a façonné l'organisation de la Champagne d'aujourd'hui est totalement méconnu. Qui sait quand il tient une coupe de champagne à la main que des vignerons ont durement défendu leurs droits et leur survie ? Qui sait que son « petit » producteur qu'il apprécie n'existerait pas pour lui donner son plaisir de déguster sa coupe ?

Au début du siècle dernier, la misère règne dans les vignobles de la Champagne, tant dans la Marne que dans l'Aube. Nous sommes à la sortie d'un terrible épisode de phylloxéra qui a détruit la plupart des vignobles français, et ils commencent à se reconstituer. Il faut savoir qu'à cette époque :

- les vignerons champenois cultivent la vigne et vendent leurs vins aux Maisons de champagne qui seules « champagnisent » le vin et commercialisent le champagne ;
- le décret du 17 décembre 1908 dit que l'appellation *champagne* est exclusivement réservée aux vins récoltés et totalement manipulés dans la Marne, et une partie de l'Aisne. L'Aube en est exclue ;
- les ventes de champagne sous les efforts commerciaux des Maisons de champagne s'intensifient, tant et si bien que la production de vins dans la zone d'appellation ne suit pas. Il en résulte que certains négociants n'hésitent pas à s'approvisionner en vin provenant de vignobles situés hors de la zone de « *Délimitation Champagne* », particulièrement dans l'Aube, dont ils présentent les seuls débouchés, mais aussi dans le Midi et ailleurs. C'est la fraude qui s'est instaurée.

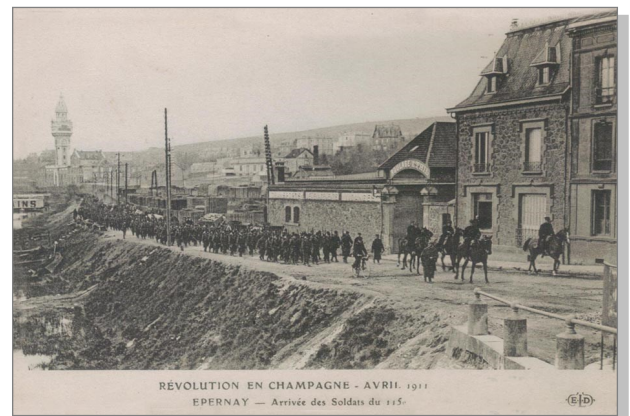
Mais à partir de 1910, les vignerons marnais, affamés, commencent à s'agiter et réclament l'application de la loi. Une manifestation réunissant plus de 10 000 personnes est organisée à

Épernay le 16 octobre 1910. Mais rien ne bouge au niveau gouvernemental. Des trains transportant des vins « étrangers » continuent d'arriver en gare d'Épernay avant d'être dispersés auprès de certaines Maisons de champagne à Ay, Damery, Hautvillers, Épernay... Aussi, le 11 janvier 1911, des vignerons réunis à Venteuil, les « Venteuillats », sous la direction de deux des leurs, Émile Lagache et Edmond Dubois (à qui sera attribué le surnom de Rédempteur) attaquent et dévastent à Damery, la Maison Achille Perrier allant jusqu'à jeter un chargement de vin dans la Marne.



Le constat dans la Maison Achille Perrier.

En réaction, le Gouvernement envoie l'armée pour étouffer la révolte naissante et ne pas revivre la révolte ensanglantée des vignerons du Midi de 1907, et annonce que la loi devra être appliquée.



L'arrivée du 155^e régiment d'infanterie de Verdun à Épernay.

Cette dernière déclaration génère une réaction chez les vignerons aubois qui, de peur de perdre leur seul débouché, réclament leur réintégration dans la zone d'appellation Champagne, assurant que depuis toujours, ils produisent du vin et qu'ils

LA RÉVOLTE DES VIGNERONS CHAMPENOIS

appartiennent à la Champagne, puisque Troyes en a été la capitale. Gaston Cheq, agent d'assurance et vigneron, homme charismatique, organise d'une main de fer la réaction auboise qui se traduit en 1911 par une série de manifestations allant crescendo : Bar-sur-Aube le 17 janvier, Bar-sur-Seine et Bar-sur-Aube le 19 mars, Troyes le 9 avril. Cette dernière manifestation réunira plus de 30 000 personnes.



Les manifestants portant leurs hottes dans Troyes.

Sous la pression des manifestations auboises, le Gouvernement fait volte-face et reconnaît légitime la demande de réintégration formulée le 11 avril 1911.

Aussitôt, alors qu'ils croyaient avoir gagné, les Marnais apprennent cette décision en fin d'après-midi. En réaction, se sentant trahis, à l'appel des clairons et des fusées, des milliers de vignerons se dirigent vers Épernay. Au passage à Damery, les Maisons Achille Perrier et Delouvin sont attaquées. Arrivés à Épernay fortement gardée, ils ne peuvent pénétrer en ville, repoussés par les militaires, sauf une poignée d'entre eux venus de Pierry, mais qui seront refoulés par la charge des cavaliers, dragons et chasseurs à cheval. Ils se replient et se dirigent vers Ay, ville moins défendue où se trouvent de nombreuses Maisons de champagne. Sur la route, à Dizy, ils s'attaquent à la Maison De Castellane.



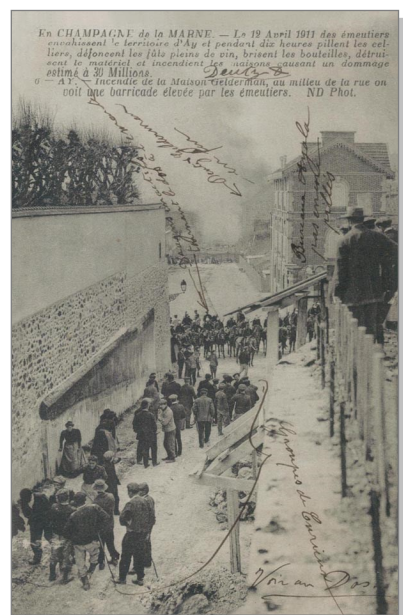
Un caveau De Castellane après le pillage.

Après des dizaines de kilomètres parcourus à pied en peu de temps, ils sont fatigués quand ils se heurtent à la troupe chargée de garder la ville, 600 militaires, composée principalement de dragons et de chasseurs à cheval. Ils sont repoussés. Mais ils ne rentrent pas chez eux, ils vont se regrouper dans les vignes qui surplombent la ville, les cavaliers ne pouvant être efficaces sur ce terrain.



Le 11 avril 1911, les Dragons repoussent les émeutiers.

Le lendemain, 12 avril 1911, ils sont 5 à 6 000 manifestants à attaquer à nouveau la ville dans laquelle ils s'infiltrèrent à l'aide de complicités et en contournant les barrages militaires. C'est dans le boulevard du Nord que se produit l'affrontement. Les cavaliers qui ont l'ordre de ne pas tirer suite au traumatisme de 1907 se retrouvent piégés dans ce boulevard encaissé. Ils sont bloqués par des tessons de bouteilles jetés au sol par les émeutiers, et « bombardés » de projectiles provenant des vignes situées au-dessus d'eux. Ils en sont réduits à regarder la colère qui se déchaîne. Les émeutiers incendient et dévastent, en particulier les Maisons Ayala, Bissinger, Deutz & Geldermann, Ducoin, Durvin, Émile Gauthier, Grandin, Léon Massé et Société Nouvelle Gallois. Toutes ces Maisons n'étaient pas cataloguées comme fraudeuses, mais sous l'effet de l'excitation causée par les revendications, le sentiment



Ay - Incendie de la Maison Geldermann.

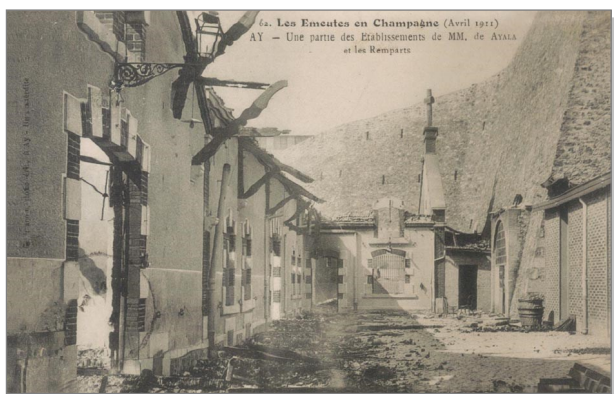
LA RÉVOLTE DES VIGNERONS CHAMPENOIS



La Maison Bissinger en flammes.



La Maison Émile Gauthier dévastée.



Une partie de la Maison Ayala incendiée.



Les restes de la Maison Durvin après l'incendie.

de trahison, l'effet de foule et les agitateurs politiques infiltrés, et certaines motivations autres, des Maisons innocentes ont été victimes de l'émeute.

Dès le 13 avril 1911, le Gouvernement fait de nouveau volte-face et donne raison aux Marnais. Mais la virulence des manifestants, choqués par les événements, à Ay et tant dans la Marne que dans l'Aube, est retombée. Des soubresauts continuent à agiter les vignobles, et la lutte se concentre dans le domaine politique. Le 7 juin 1911 le gouvernement fait encore volte-face. Il ne touche plus à la délimitation mais, par décret, le département de l'Aube bénéficie d'une appellation particulière « Basse Champagne ou Champagne 2^e zone » qui s'applique aux arrondissements de Bar-sur-Aube, de Bar-sur-Seine, aux cantons de Chavanges et de Villeneuve-la-Grande. Sont aussi concernés, pour le département de la Haute-Marne, l'arrondissement de Wassy, pour celui de la Seine-et-Marne, les communes de Nanteuil et Citty et enfin dans le département de la Marne, l'arrondissement de Sainte-Menehould et les communes de l'arrondissement de Vitry-le-François non comprises dans la région délimitée par le décret du 17 décembre 1908.

Cela donne satisfaction aux Marnais et permet aux Aubois d'espérer. Leurs manifestations s'estompent au profit d'une bataille juridique.

D'autres conséquences en découlent : la première concertation entre producteurs et négociants pour fixer un prix du raisin en octobre 1911, puis la décision des premiers producteurs de prendre leur indépendance en produisant eux-mêmes le champagne. Ce qu'il faut aussi retenir dans cette révolte des vignerons est la présence importante de l'armée dans toutes les villes et villages pour faire revenir l'ordre.

Entre janvier et les vendanges de 1911, près de 60 000 soldats occuperont les lieux, ce qui fera titrer au journal *L'Humanité* : « La Champagne, il y a plus de soldats que de vignerons ». La facture sera salée : 125 000 francs soit près de 3 380 000 euros.

Finalement, il faudra attendre la sentence arbitrale Barthe du 28 juillet 1927 pour voir l'Aube réintégrée dans l'Appellation Champagne. ■

Thierry DELMOTTE

Vous pouvez vivre cet épisode historique du début des événements jusqu'à l'occupation militaire de la Champagne Viticole, à travers plus de 600 cartes postales, en lisant l'ouvrage La Révolte de 1911 des Cossiers Champenois, (35 €). S'adresser à l'auteur, Thierry Delmotte par mail informerparlacpa@gmail.com ou par téléphone 06 07 24 37 20.

Retrouvez La Poste au Salon philatélique d'automne

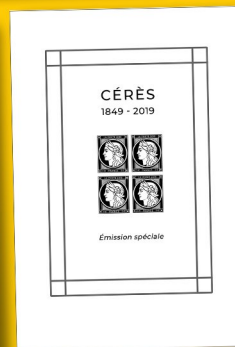
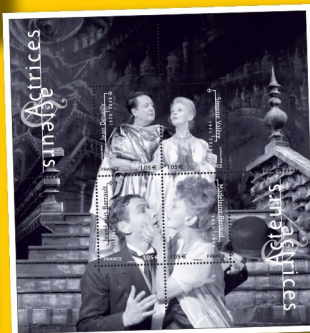
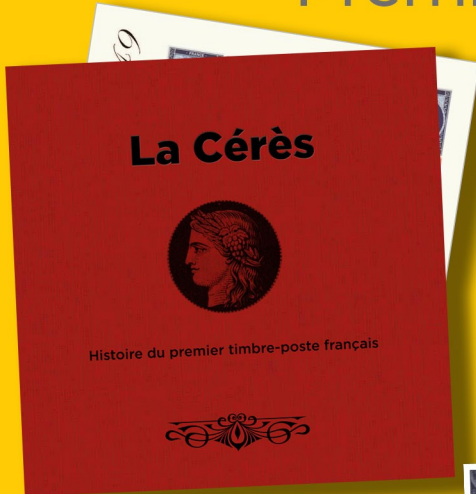
Du jeudi 7 au samedi 9 novembre

De 10H à 18H (samedi jusqu'à 17H)



Entrée gratuite

Premiers Jours avec dédicaces



ESPACE CHAMPERRET - HALL A
PORTE DE CHAMPERRET - 75017 PARIS
Métro : Ligne 3, arrêt Porte de Champerret



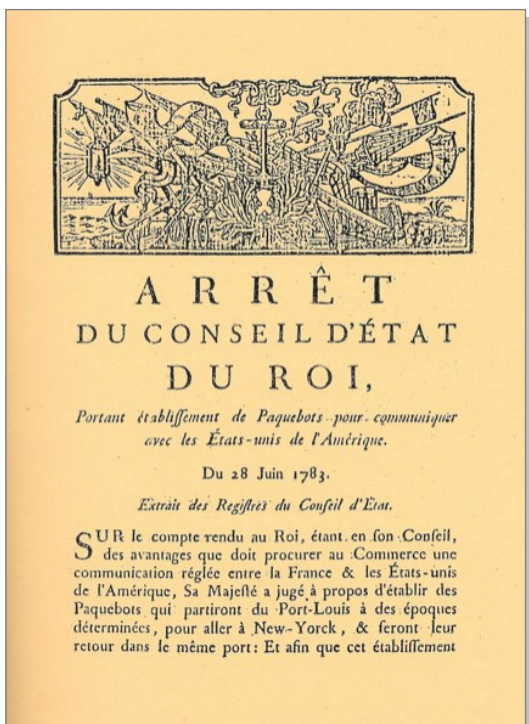
LES PAQUEBOTS-POSTE ROYAUX SOUS LOUIS XVI ENTRE LORIENT ET LES ÉTATS-UNIS

Fruit d'une recherche sur le sujet, cet article consacré aux paquebots royaux sous Louis XVI entre Lorient et les États-Unis dans la période 1783 à 1793 trouve son origine dans un ouvrage de 1985 d'Henri Tristant, dans des études ponctuelles de l'Académie de philatélie et dans un répertoire de lettres sur le sujet, de l'éminent collectionneur américain Steven C. Walske.

Peu après la guerre d'Indépendance des États-Unis, afin de conserver de bonnes relations entre la France et les Américains, il devient opportun et nécessaire d'établir des relations aussi régulières que possible, et pas seulement diplomatiques. C'est ainsi que par un arrêt du Conseil d'État du 28 juin 1783, Louis XVI décide de créer un établissement de paquebots transcontinentaux en charge du transport des lettres et de passagers entre la France et les États-Unis.

Les historiens retiennent trois grandes périodes pour l'étude des paquebots-poste dans cette période, selon le mode de gestion appliquée. Il faut retenir que pour chacune de ces trois périodes, les lettres ayant transité par ces paquebots royaux sont des raretés connues en très peu d'exemplaires.

Les paquebots-poste de la 1^{ère} régie (1783-1786)

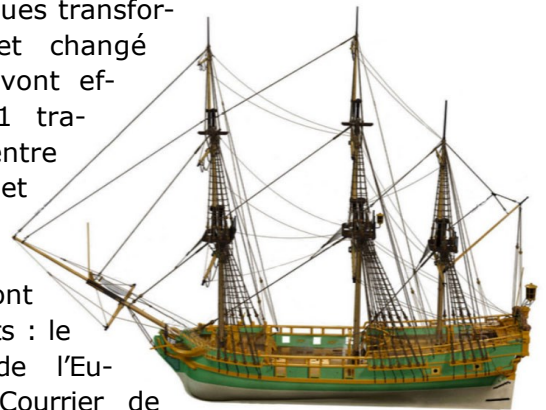


Arrêt du Conseil d'État de 28 juin 1783 « Portant établissement de Paquebots pour communiquer avec les États-Unis de l'Amérique ».

Dès septembre 1783, l'établissement de paquebots créé est géré par un organisme privé sous l'autorité du secrétaire d'État à la Marine, Charles de La Croix, marquis de Castries, du 13 octobre 1780 au 24 août 1787.

À partir de juin 1785, la régie s'exerce directement pour le compte du Roi. Huit paquebots de la Marine Royale (corvette, cutter ou brick) ayant subi quelques transformations et changé de nom, vont effectuer 31 traversées entre Lorient et New York.

Ces bateaux sont les suivants : le Courrier de l'Europe, le Courrier de l'Amérique, le Courrier de Port-Louis, le Courrier de New York, le Courrier de l'Orient, le Warwick, le Silphe et la Martinique à partir de 1784.



Corvette similaire aux paquebots-poste de la ligne de New York.

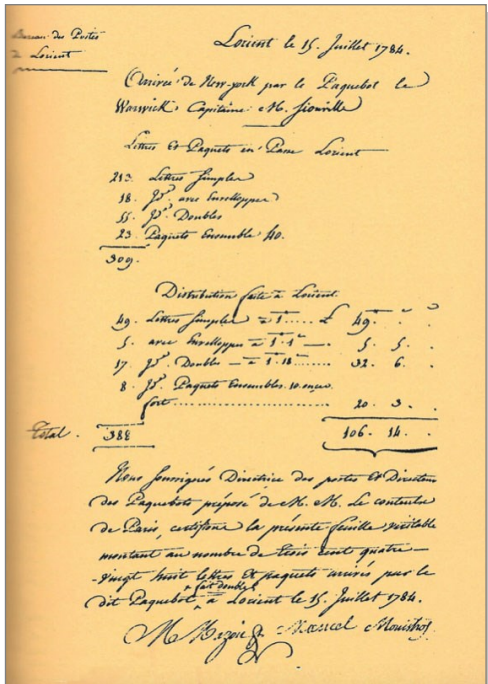
Navigation depuis la France vers les États-Unis

Les paquebots royaux bénéficient d'un privilège exclusif pour l'acheminement des correspondances, puisqu'il est interdit aux voiliers du



Lettre du 20 février 1785 en port payé de LA ROCHELLE. Taxe de 32 sous au verso comprenant le prix de la distance de La Rochelle à L'Orient (12 sous) augmentée de la taxe de mer particulière perçue par les paquebots royaux (20 sous par lettre ou paquet de moins d'une once).

commerce de transporter des lettres à destination des États-Unis. Ces lettres doivent être affranchies et le montant de la taxe comprend le prix pour la distance du bureau d'origine jusqu'à Lorient + la taxe de voie de mer particulière des paquebots royaux, soit 20 sous par lettre ou paquet inférieur à une once. On rencontre la marque de port payé du bureau de départ au recto de la lettre accompagnant la marque spécifique des paquebots royaux « PAQ. L'ORIENT », et mention de la taxe manuscrite au verso.



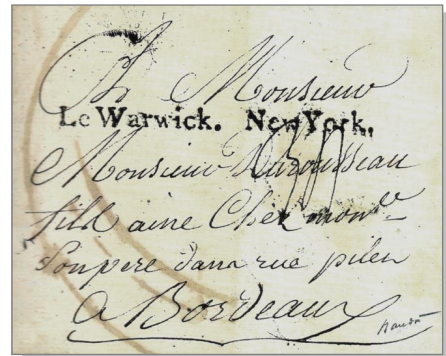
État des lettres arrivées par le Warwick, 6^e voyage (15 juillet 1784).

● Navigation depuis les États-Unis vers la France

Les paquebots royaux n'ont pas de privilège exclusif, mais les capitaines des voiliers du commerce sont tenus normalement de déposer les lettres dont ils sont éventuellement dépositaires à l'administration des paquebots pour être remises au bureau de poste, en échange de quoi ils reçoivent 2 sous par lettre remise. Ces lettres sont ensuite taxées comme si elles étaient transportées par les paquebots royaux, de la taxe de voie de mer particulière des paquebots royaux (20 sous) à laquelle on ajoute le prix de la distance de Lorient jusqu'au bureau de destination. Il n'est connu que quelques rares exemplaires de lettres de la première régie.

Les lettres transportées par les paquebots royaux se présentent avec, au recto, une marque rectiligne au nom du paquebot jusqu'en 1785, puis la marque « PAQ. NEW YORK » frappée dans tous les cas au départ de New York par les services du Consul de France, ce dernier étant

agent de la régie des Paquebots. Ces lettres peuvent éventuellement porter les marques postales d'un bureau d'origine américain, et une taxe intérieure américaine. On ne connaît que quelques rares lettres en port dû. On trouvera dès lors la taxe française au recto, soit 20 sous augmentée du port pour la distance depuis Lorient jusqu'au bureau de destination.



Lettre de Philadelphie du 8 juin 1784, 1^{ère} régie, en port dû 34 sous pour Bordeaux (Le Warwick, 6^e voyage).

Les paquebots-poste de la 2^e régie (1787-1788)

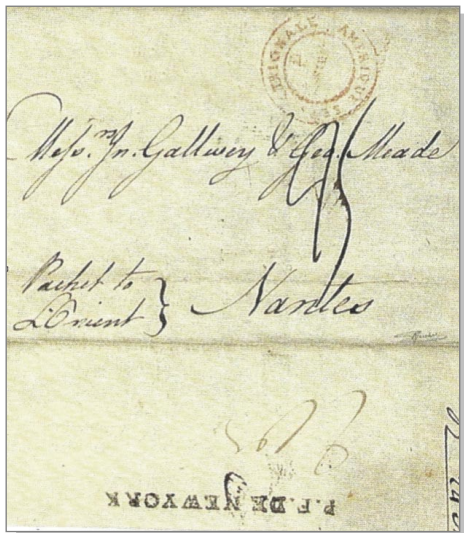
Des modifications de fonctionnement de la ligne de New York sont apportées par un arrêt du Conseil d'État du 14 décembre 1786 avec les avenants suivants :

- 1- Les départs des paquebots royaux se feront désormais depuis Le Havre.
- 2- L'affranchissement sera obligatoire pour les lettres adressées aux États-Unis.
- 3- Une ligne sera ouverte vers les colonies françaises des îles d'Amérique et de l'Océan indien, avec des départs depuis Le Havre et Bordeaux en alternance.
- 4- Les lettres depuis et pour les colonies françaises ne seront pas soumises à l'affranchissement obligatoire. Mais il faut noter que cet article ne traite pas le cas des lettres vers les colonies françaises.

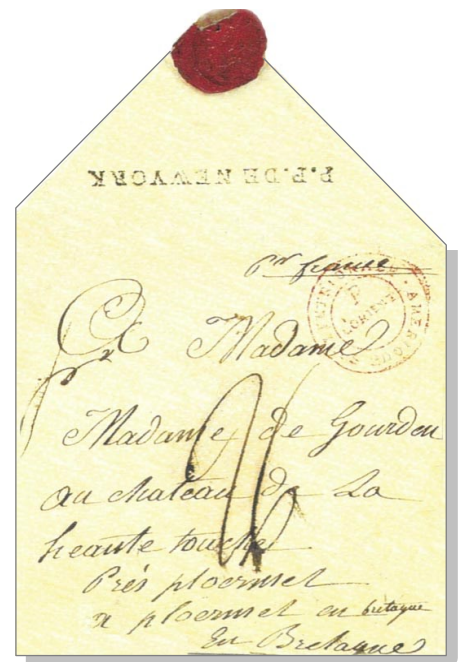
La ligne de New York est dans la 2^e régie, desservie par seulement 4 paquebots qui vont effectuer 10 voyages depuis Le Havre entre février 1787 et avril 1788. On leur attribue un numéro : le Courrier de l'Europe / N°7, le Courrier de New York / N°9, le Courrier de L'Orient / N°3 et le Maréchal de Castries / N°2. Un navire privé (« Les Deux Frères ») est affrété pour le premier voyage. D'un point de vue marcopophile, les lettres de la ligne de New York sont similaires à celles de la 1^{ère} régie.

Les paquebots-poste de la 3^e régie (1789-1793)

La seconde régie fut déficitaire. Il devenait donc nécessaire de clarifier les tarifs et leur perception qui se faisait dans la plus grande confusion. Les



Lettre de 1792 avec timbre circulaire en rouge du bureau de Lorient, apposé à l'arrivée. La taxe de 20 sols figure au verso, à côté de la marque rectiligne des paquebots apposée au départ de New-York.



Deux lettres des États-Unis pour la France, transportées par paquebot-poste de la 3^e régie, comportant le timbre circulaire de Lorient de la 3^e régie, datées de 1792, 1790 et 1793. La lettre avec le timbre circulaire en noir est partie par le 1^{er} voyage. Ces documents sont d'une grande rareté.

paquebots royaux sont supprimés en juillet 1788. En février 1789, un contrat est signé avec une compagnie privée à Bordeaux pour le transport des lettres entre Bordeaux et New York. En fait, les départs n'ont eu lieu de Bordeaux que pour les 5 premiers voyages et le septième en 1790, et les retours ne se sont pas faits majoritairement à Bordeaux. À partir du huitième voyage en mai 1790 et jusqu'au vingt-deuxième et dernier en novembre 1793, les départs se firent depuis Lorient.

● Navigation depuis la France vers les États-Unis

Les lettres sont obligatoirement affranchies avec mention de la taxe au verso. Elles présentent la marque postale du bureau de départ et peuvent le cas échéant être frappées d'une marque d'arrivée et d'une taxe intérieure américaine au recto.



Lettre de Philadelphie du 30 décembre 1789. Sur cette lettre, figurent plusieurs marques américaines : le dateur cerclé « 31 DE », la marque de port payé PAID, la marque linéaire en rouge frappée deux fois « P.F. DE NEW YORK » et la taxe 4 cents. À l'arrivée, Lorient appose son timbre circulaire en noir et la taxe de 35 sols comprenant les 20 sols de mer et la taxe territoriale selon le tarif de 1759 pour l'acheminement à Paris.

● Navigation depuis les États-Unis vers la France

Les lettres présentent une marque rectiligne apposée au départ de New York, et sensiblement différente des précédentes, « P.F. DE NEW YORK ». Elles peuvent aussi avoir une marque d'origine et une taxe américaine au recto. La taxe de voie de mer des paquebots (20 sols) est parfois inscrite au verso.

Au recto, la taxe française inscrite comprend les 20 sols de mer et, éventuellement, la taxe intérieure jusqu'à destination, selon les tarifs de 1759 et 1792. Le bureau de Lorient dispose d'un timbre spécifique circulaire, rouge ou non, dont ils frappent les lettres qu'ils reçoivent des paquebots-poste. ■

Daniel MINGANT

Sources :

Henri TRISTANT, *Les premiers paquebots français de la ligne de New York (1783-1793)*, 1985, éditions de l'Académie de philatélie.
Michèle CHAUVET, *Introduction à l'histoire postale des origines à 1849*, 2016, éditions de l'Académie de philatélie.
ACADÉMIE DE PHILATÉLIE, *Les Documents philatéliques*.
COLLECTIONS PERSONNELLES.

■ Retour sur l'AG 2019 à Bussang

Comme chaque année, des bénévoles de notre association sont récompensés pour le travail accompli, souvent depuis de nombreuses années. Huit récipiendaires se sont vu attribuer la Médaille de PHILAPOSTEL, gravée à leur nom.

Parmi eux, trois présidents quittant leurs fonctions et ayant trouvé des successeurs, preuve qu'il y a toujours une continuité, ont été mis à l'honneur.

Notre secrétaire qui lui prend de la distance avec l'activité professionnelle mais non philatélique, espérons-le, a lui aussi été honoré.

Voici la liste des philapostéliens méritants. Ils sont présentés individuellement, ce qui change de la traditionnelle photo de groupe.

Philippe Thébaud, PHILAPOSTEL Pays-de-la-Loire, médaille remise à sa présidente Christine Darlet **(1)**

Éric Minvielle, secrétaire national, PHILAPOSTEL Île de France **(2)**

André Laurent, ancien président PHILAPOSTEL PACA **(3)**

René Frappa, ancien président PHILAPOSTEL Corse **(4)**

Thierry Citérin, ancien président PHILAPOSTEL Lorraine **(5)**

Sylvain Coffinet, PHILAPOSTEL Bretagne **(6)**

Alain Debeule, PHILAPOSTEL Haut-Rhin **(7)**

Bernard Lherbier, premier vice-président PHILAPOSTEL **(8)**



1



2



3



4



5



6



7



8

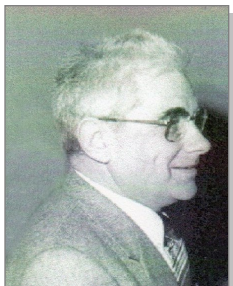
■ Ils nous ont quittés

Les membres de PHILAPOSTEL Rhône Alpes ont eu la douleur de perdre deux éminents adhérents ayant marqué la vie de l'association.

Robert Dutal, adhérent n° 818, est décédé le 28 juillet 2019 à l'âge de 92 ans. Robert fut le deuxième président du groupe Rhône des Postiers Philatélistes de 1974 à 1985, après Jean Gay, le président créateur en 1962. Cadre supérieur à la direction des Postes du Rhône, il était très actif dans les milieux culturels lyonnais et a représenté La Poste et l'association dans de nombreuses manifestations artistiques et philatéliques. Il avait cédé la présidence à Jean-Pierre Fesche, avant la création de l'UPPTT Rhône-Alpes. Fait Chevalier de l'Ordre National du Mérite par Jean-Claude Rauch directeur régional des Postes de Rhône-Alpes et Commissaire Général de PHILEXFRANCE 89, notre ami Robert avait reçu la médaille d'honneur de PHILAPOSTEL Rhône-Alpes, en 2012, lors du 50^e anniversaire de l'association. Ses obsèques ont eu lieu le samedi 3 août 2019 à Lyon.



Jean Gautier, n° 434, comptait parmi les premiers Postiers Philatélistes du Rhône créés en 1962 avec Pierre Souchon et Marcel Genest. Ancien postier, Jean est pendant près de 50 ans une figure incontournable de l'association. Le 31 mars 1968, il fait partie des exposants à la première exposition philatélique nationale située au ministère des PTT à Paris. Il participe à la réussite de l'exposition philatélique du 20^e anniversaire (1952-1972) du 6 au 14 octobre 1972 au ministère. Jean prend part aux instances nationales des Postiers Philatélistes. Il est rédacteur d'articles dès le premier numéro de la Gazette des PP, sur des thèmes qu'il affectionne : le service des ambulants (son métier aux PTT), les oblitérations ferroviaires ou encore les convoyeurs-stations en Rhône-Alpes. Jean a participé à de très nombreuses expositions, compétitives ou non, de départementale à nationale où il a notamment obtenu une médaille de vermeil avec prix spécial en 1999. Jean a reçu de nombreux prix et félicitations pour toutes ses collections et notamment de Louis Mexandeau, alors ministre des PTT, lors de l'exposition du 30^e anniversaire de l'UPPTT



au Musée de La Poste.

Infatigable serviteur de la philatélie, Jean a été membre du conseil d'administration du groupe Rhône puis de l'UPPTT Rhône-Alpes jusqu'en 1996, année où il devient membre d'honneur de PHILAPOSTEL Rhône-Alpes. Jean avait 97 ans. Merci Jean de nous avoir permis de faire un bout de chemin à tes côtés. Tu resteras pour nous un exemple et un philatéliste passionné et passionnant !

■ Les associations

PHILAPOSTEL Pays-de-la-Loire
Un été studieux et un automne plein de promesses ! Motivés, voilà un adjectif qui convient bien aux adhérent(e)s participant aux réunions organisées à Missillac. Le groupe s'est retrouvé en juin, début et fin août pour travailler et échanger autour du thème du voyage de la lettre. Les réunions regroupent adultes et ados. Si les connaissances sur les objets de collection et sur l'histoire postale sont au centre des activités, on retrouve, aussi, la vie de l'association, les services et les astuces de la maîtrise de l'outil informatique. Fin septembre et en octobre, nouvelles réunions, avant, pour la plupart des membres, de participer au week-end « collections passion » mis sur pied par PHILAPOSTEL Pays-de-la-Loire les 9 et 10 novembre 2019 à Paris. Lors de ce week-end, le Salon d'automne sera le premier lieu de rencontre et le lendemain est prévue la visite du musée de la Monnaie de Paris. PHILAPOSTEL Pays-de-la-Loire clôturera son automne avec la 13^e édition de sa bourse multi-collections à Missillac.

■ Les associations

PHILAPOSTEL Pays-de-la-Loire
Un été studieux et un automne plein de promesses ! Motivés, voilà un adjectif qui convient bien aux adhérent(e)s participant aux réunions organisées à Missillac. Le groupe s'est retrouvé en juin, début et fin août pour travailler et échanger autour du thème du voyage de la lettre. Les réunions regroupent adultes et ados. Si les connaissances sur les objets de collection et sur l'histoire postale sont au centre des activités, on retrouve, aussi, la vie de l'association, les services et les astuces de la maîtrise de l'outil informatique. Fin septembre et en octobre, nouvelles réunions, avant, pour la plupart des membres, de participer au week-end « collections passion » mis sur pied par PHILAPOSTEL Pays-de-la-Loire les 9 et 10 novembre 2019 à Paris. Lors de ce week-end, le Salon d'automne sera le premier lieu de rencontre et le lendemain est prévue la visite du musée de la Monnaie de Paris. PHILAPOSTEL Pays-de-la-Loire clôturera son automne avec la 13^e édition de sa bourse multi-collections à Missillac.

Lors de ce week-end, le Salon d'automne sera le premier lieu de rencontre et le lendemain est prévue la visite du musée de la Monnaie de Paris. PHILAPOSTEL Pays-de-la-Loire clôturera son automne avec la 13^e édition de sa bourse multi-collections à Missillac.



Des adhérents studieux et attentifs.

PHILAPOSTEL Poitou-Charentes

Le mercredi 21 août 2019, François Mennessiez, président général, accompagné de deux autres membres du Conseil d'administration national, Yves Prat et Alain Le Roi, s'est rendu sur la tombe de trois amis très chers pour y déposer une gerbe et se recueillir au nom de l'association.

Ce fut d'abord à Lathus-Saint-Rémy (Vienne), où repose désormais notre ami Pierre Compain, qui fut durant plus de 30 ans le président de PHILAPOSTEL Poitou-Charentes, et longtemps administrateur national.

Puis ce fut à Champagne-Mouton (Charente), où sont inhumés René Gayoux, membre fondateur de l'association et ancien président général, ainsi que son fils Alain, qui a participé à toutes nos AG jusqu'à son décès en 2016.



François Mennessiez, Yves Prat et Alain Le Roi auprès de la tombe de René et Alain Gayoux.

Cet hommage est aussi une façon de montrer que nous n'oublions pas ceux qui nous ont précédés, sans qui l'association ne serait pas devenue ce qu'elle est aujourd'hui. Et de montrer également que la voie qu'ils ont tracée est toujours suivie, avec les valeurs associatives qu'ils portaient. Par ailleurs, Claudine, l'épouse de Pierre Compain, et sa fille Catherine, ont fait parvenir deux textes que *La Gazette* se fait un devoir de vous transmettre : *Catherine et moi avons été sincèrement touchées par les nombreux témoignages de sympathie que nous avons reçus des amis philatélistes de Pierre lors de son départ et par l'hommage que lui a rendu Philapostel dans la Gazette de juillet dernier. Merci de tout cœur.*

Claudine COMPAIN

C'est à l'âge de sept ans, un peu à la façon d'Obélix que Papa était tombé dans le chaudron magique de la philatélie ; un oncle lui avait alors envoyé des timbres d'Indochine. Ce furent les premiers de sa collection.

Avec ou sans dents, neufs ou oblitérés (séchant entre deux buvards sur un radiateur), les timbres l'ont accompagné tout au long de sa vie, source de culture et d'évasion.

Papa aimait faire plaisir, s'investir avec énergie, mener des projets, se mettre au service des autres, au niveau associatif ou encore municipal, toujours fidèle à ses engagements qui comptaient pour lui.

Il aimait mener des projets d'exposition philatélique. Pour moi, l'événement le plus mémorable

restera l'exposition organisée avec ses amis Poitevins sur le thème de « l'Air et l'Espace » en 1983 au Musée Sainte-Croix de Poitiers, à l'occasion du bicentenaire du premier vol de Pilâtre de Rozier. Michel Chevalet, alors journaliste vedette, était intervenu.

Il aimait retrouver régulièrement ses amis « timbrés » de la première heure, Claude, Jean-Claude, Michel, Yves... rejoints plus tard par Jean-Pierre.

Il aimait emmener Maman en week-end à l'occasion des Assemblées Générales organisées en régions. J'ai eu quelques échos des moments de gaieté partagée, des visites et des échanges partagés avec certains d'entre vous, des voyages (au Québec et en Russie notamment).

Pour tout ce que vous avez partagé avec mon père, merci.

Catherine COMPAIN-DERSCH

PHILAPOSTEL Visualia et Numismatique

Le 23 juin 2019, la ville de Gentilly (94) organisait sa 36^e fête des associations.

Les associations PHILAPOSTEL Visualia et Numismatique étaient invitées parmi les 45 associations de la ville, et installées sous un barnum ombragé mis à disposition par la municipalité. Les visites et contacts furent nombreux.

Patricia Tordjman, Maire de Gentilly, s'est arrêtée quelques instants, lors de l'inauguration, nous félicitant et nous remerciant de notre présence.

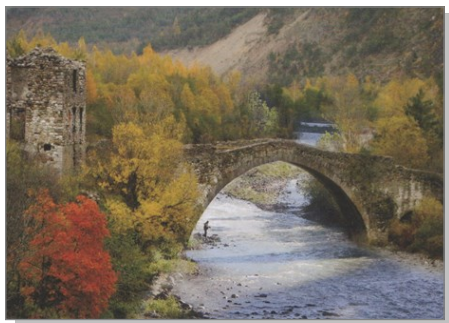


PHILAPOSTEL Visualia et Numismatique à Gentilly pour la fête des associations.

PHILAPOSTEL PACA

Dans le cadre de l'émission du carnet « Ensemble sauvons notre patrimoine » mis en page par Etienne Théry, l'association a organisé, les 12 et 13 septembre 2019 à Thorame-Haute, un bureau temporaire. Le timbre à date est une conception graphique de Stéphane Bern, mis également en page par Etienne Théry. Une carte postale et une enveloppe représentant le Pont du Moulin de cette localité ont été réalisées.

Pour tout renseignement prendre contact avec André Laurent - 204 CHEMIN DE PIOL - 83830 CALLAS.



Le pont de Thorame-Haute objet du carnet de timbres « Ensemble sauvons notre patrimoine ».

PHILAPOSTEL Corse

L'association a participé au premier jour du timbre sur le Monte Cinto en Haute-Corse, les 6, 7 et 8 septembre sur le site de la Foire du Niolu à Casamaccioli.



Une enveloppe sur soie et une carte postale sont disponibles auprès de PHILAPOSTEL Corse - PETRE ALTE - 20129 BASTELICACCIA - 06 86 82 60 05 philapostelcorse@orange.fr

PHILAPOSTEL Bas-Rhin

A l'occasion du 75^e anniversaire de la Libération de Strasbourg, PHILAPOSTEL Bas-Rhin organise le 23 novembre 2019 un bureau de poste temporaire avec cachet illustré, dans la salle du public de La Poste de Strasbourg Cathédrale, place du Château.

L'association édite une carte postale dédiée à l'événement, proposée au prix unitaire de 1,70 €, les 10 à 13,50 € + frais de port.



Le visuel de la carte est repris sur un timbre personnalisé « Lettre verte » de type IDTimbre. Il est proposé à 1,80 € le timbre.

La carte postale revêtue de l'IDTP oblitéré du cachet illustré « 75^e anniversaire de la Libération de Strasbourg » est vendue 3,50 € pièce.

Une enveloppe illustrée reprenant le visuel de la carte, revêtue de l'IDTP oblitéré du cachet illustré et vendue 3,50 € pièce, complète la série de souvenirs proposés.

Cette année la carte postale de Noël proposée par PHILAPOSTEL Bas-Rhin représente Saint Nicolas et le Père Noël se rencontrant au pied de la Cathédrale de Strasbourg.

Le dessin est l'œuvre de Patrick Hamm, célèbre illustrateur strasbourgeois, qui a réalisé pour notre association d'autres cartes postales. La carte postale neuve est proposée au prix unitaire de 1,70 €, les 10 à 13,50 € + frais de port. Le visuel de la carte est repris sur un timbre personnalisé « Lettre verte » de type IDTimbre à 1,80 €.



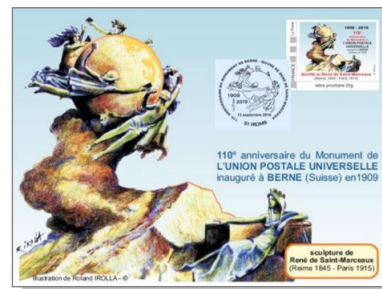
La carte revêtue de l'IDTP oblitéré du cachet illustré « Strasbourg Cathédrale » (au recto ou au verso) est vendue 3,50 €.

Pour toutes commandes, s'adresser à Daniel Bascou - 49 RUE D'ALSACE - 67380 LINGOLSHEIM.

PHILAPOSTEL Champagne-Ardenne

L'association a réalisé un bureau temporaire dédié au 110^e anniversaire du monument de Berne, aujourd'hui symbole de l'Union Postale Universelle, et qui fut réalisé à l'époque par le sculpteur rémois René de Saint-Marceaux. Cet événement fait l'objet d'une émission d'un timbre personnalisé MTAM et a eu lieu au bureau de poste de Reims Boulingrin, le vendredi 13 septembre 2019.

Une carte, dessinée par Roland Irolla, a également été éditée. Cet artiste est aussi le réalisateur du MTAM et du timbre à date.



Le monument UPU, œuvre du sculpteur René de Saint-Marceaux natif de Reims.

Les souvenirs sont à commander auprès de : PHILAPOSTEL Champagne-Ardenne 41 RUE JACQUES PREVERT - 51100 REIMS

PHILAPOSTEL Lorraine

Pour aider au financement de l'organisation du championnat de France de Philatélie et du congrès de la FFAP, il est émis des carnets de bons de soutien. Les associations qui y souscrivent, participent à un tirage au niveau national. Une dizaine de lots importants et un lot de consolation par carnet sont à gagner.

Chaque carnet contient 50 billets d'une valeur d'achat de 1 €. Ils peuvent être bien sûr mis à la disposition des adhérents au prix coûtant ou, comme cela se fait dans certaines associations, remis aux adhérents participant aux réunions mensuelles ou autres, pour les remercier de leur présence. Le premier prix, cette année, un bon d'achat pour

un voyage d'une valeur de 900 €, a été gagné par René Pape, doyen d'âge de PHILAPOSTEL Lorraine. Le billet gagnant lui avait été remis gracieusement.

La remise du bon d'achat a été effectuée au domicile de l'intéressé, par le président Denis Brunner, lors d'une petite cérémonie empreinte d'émotions pour le récipiendaire et son épouse.

Preuve est faite qu'en souscrivant aux bons de soutien, on peut faire des heureux !

René Pape a remercié l'association et la FFAP.



Remise du bon d'achat par Denis Brunner au couple Pape.

PHILAPOSTEL Haut-Rhin

Dans le cadre du salon de toutes les collections de Mulhouse, le 20 octobre 2019, Phil@poste émet une série de quatre LISA, vendus uniquement en pack au prix de 4,09 €. Un timbre à date et une carte postale dessinée par Patrick Hamm, dessinateur ayant déjà réalisé des souvenirs pour PHILAPOSTEL, ont également été créés pour cette occasion.



PHILAPOSTEL DIRECT

Pour communiquer avec ses associations et leurs membres, PHILAPOSTEL dispose de divers outils. Certains de ceux-ci sont propres aux 26 associations constitutives de PHILAPOSTEL. Ces publications sont le reflet de l'activité de l'association. Le National a ses services et ses organes de communication qui sont à la disposition des 2600 membres de PHILAPOSTEL.

La Gazette, outil phare du contact entre tous les adhérents des associations en est à son 181^e numéro. Belle longévité pour une publication que tous les adhérents reçoivent, sans supplément à leur cotisation annuelle. Le site Internet apporte également rapidement des informations dans tous les domaines de la collection et sur les activités nationales et régionales. Le « petit » dernier, *PHILAPOSTEL DIRECT*, est trimestriel. Il est distribué par Internet entre deux éditions de *La Gazette* et a pour objectif de vous apporter une information complémentaire à celle de *La Gazette*.

PHILAPOSTEL DIRECT n°19 a été adressé le 28 août aux présidents d'association ainsi qu'aux responsables de service et d'activité. À ceux-ci, il a été demandé de bien vouloir en assurer une distribution la plus large possible. Néanmoins, si vous ne l'avez pas reçu, vous pouvez le demander directement au secrétariat national : 01 49 70 09 36 ou philapostel.secnat@orange.fr.

Attention : *PHILAPOSTEL DIRECT* n'est distribué que par Internet !

Le comité de rédaction

Pour tous renseignements vous pouvez contacter Gérard Keller, membre de PHILAPOSTEL Haut-Rhin - 12 AVENUE GUSTAVE DOLFUS 68400 RIEDISHEIM - 06 08 53 04 68 clubmulticollections.leschasseursdimages@orange.fr

■ Un nouveau service en projet

Toujours en phase avec l'actualité, PHILAPOSTEL projette la création d'un service pour la fourniture et l'échange des pièces commémoratives de 2 euros dont 35 émissions thématiques par an sont produites dans la zone euro.



Il sera mis en place en janvier 2020 si un nombre suffisant d'adhérents est intéressé. Il vous faut donc manifester votre intérêt pour cette nouvelle offre PHILAPOSTEL en prenant contact avec le secrétariat de l'association au 01 49 70 09 36 ou philapostel.secnat@orange.fr. Vous pouvez aussi prendre des renseignements, via l'adresse mail : deuxeuros.philapostel@laposte.net

■ Participez et parrainez

Chaque adhérent de PHILAPOSTEL a reçu un courrier l'invitant à parrainer un nouvel adhérent à la cotisation promotionnelle de 10 €. Cette opération dénommée *UN NOUVEL ADHÉRENT PAR JOUR* est valable jusqu'au 31.12.2019. Tous les parrains participeront à un tirage au sort, en janvier 2020, permettant de gagner un séjour au village-vacances Azureva de Ronce-les-Bains lors de l'assemblée générale, 10 produits philatéliques à tirage limité, mis en vente par Phil@poste à l'occasion du Salon d'automne 2019 et 40 collectors PHILAPOSTEL. Vous avez une chance de gagner pour chaque nouvel adhérent parrainé.

PÀP INFOS

L'actualité des produits prêts-à-poster, une autre forme d'affranchissement du courrier.

On sait que depuis le 1^{er} janvier 2015, La Poste a décidé de supprimer les PAP locaux (prêt-à-poster), le plus souvent au grand dam des postiers « sur le terrain », pour qui ce produit était un vrai « booster » des ventes. Pourtant, au hasard des régions, on peut trouver des directions de La Poste qui résistent encore et toujours à cette consigne ! Ainsi, à l'occasion de l'émission du timbre « Abbatale de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu », le 14 juin dernier, un PAP local a été émis, tiré à seulement quelques centaines d'exemplaires... Tous écoulés dès la fin de la première journée sur le bureau de vente « Premier Jour ». Le visuel représente les impressionnants piliers du monument, également visibles sur le timbre. Le PAP est tout simplement le modèle de PAP vierge vendu dans tous les bureaux de poste, à la vignette « Monuments de Paris », qui a été repiqué de ce visuel, avec la mention « Premier Jour 14 Juin 2019 ». Voilà une initiative qui méritait d'être saluée... et encouragée !

Si vous trouvez des PAP locaux en vente dans votre région, n'oubliez pas d'en informer la Gazette (philapostel.secnat@orange.fr).

« Youpix » permet d'envoyer via son smartphone une carte postale sous enveloppe à un destinataire de son choix, avec personnalisation du visuel et du texte au verso. Ce que l'on sait moins, c'est que cette carte postale est expédiée par La Poste au moyen d'une enveloppe pré-timbrée, à fenêtre, avec une vignette spécifique en guise de timbre, sur le modèle du timbre personnalisé. Au verso de l'enveloppe, on a juste les logos « Youpix » et « La Poste ». Il existe au moins quatre modèles différents de timbres personnalisés.



Signalons la commercialisation par La Poste en mai 2019 d'un emballage « prêt-à-envoyer » (le prix de vente comprend le montant de l'affranchissement) à tirage limité avec un visuel représentant une montgolfière. Début septembre

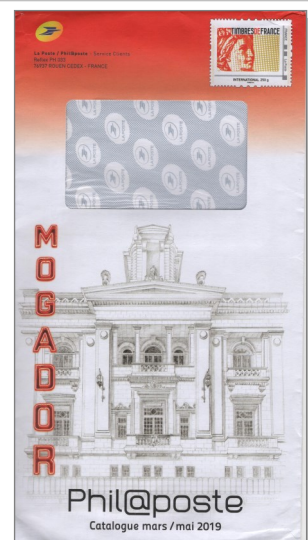
a également été annoncée la parution de deux Colissimo avec un visuel Astérix, en complément au bloc de timbres émis pour les 60 ans du petit Gaulois.

On termine ce bref aperçu en notant que Phil@poste expédie régulièrement à ses clients ou futurs clients des courriers avec des vignettes de pré-affranchissement. Ainsi le catalogue trimestriel

du service clients de Boulazac utilise-t-il toujours le même visuel (la tête de la Sabine sur un fond de quadrillage carré), mais à chaque fois avec des couleurs différentes. Un récent courrier contenant un catalogue à destination de nouveaux clients portait pour sa part un timbre personnalisé montrant une ancienne voiture, de type américain. Quant à l'enveloppe du mailing en faveur de l'opération « Patrimoine de France en timbres », son timbre personnalisé reprenait le logo de la série (carte de France et thèmes des blocs).

Pour vous tenir informé de l'actualité des produits préaffranchis, la rubrique « PAP Infos » du site internet de PHILAPOSTEL publie les nouveautés que nous avons pu repérer.

Fréquentez-là régulièrement, vous serez toujours gagnant ! ■



■ Le prix du timbre

Le 1^{er} janvier 2020, le prix du timbre va augmenter de façon significative. Cette décision fait suite à une autorisation donnée en 2017 par l'ARCEP (Autorité de régulation des communications électroniques et des postes) à La Poste d'augmenter les tarifs postaux jusqu'en 2022 pour compenser la chute des revenus due à la baisse importante des flux de courrier.

Le tarif de la lettre verte 20 g va passer de 0,88 € à 0,97 € (+ 10,22 %) et celui de la lettre prioritaire sera de 1,16 € contre 1,05 € aujourd'hui (+ 10,47 %). Il en coûtera 1,40 € pour envoyer une lettre à l'étranger, au lieu de 1,30 € (+ 7,69 %). Le courrier « entreprises » sera moins fortement impacté. Deux remarques : le flux du courrier a diminué de 7,3 % en 2018 et le prix de la lettre verte aura augmenté en 3 ans de 32,8 % (0,73 à 0,97 €). Ces augmentations répétées de tarifs ne risquent-elles pas de décourager le client de l'écrit pour transmettre un message ? Mais, imprimer son timbre soi-même fait économiser 3 centimes !



■ Réouverture du Musée de La Poste

En travaux depuis le mois d'avril 2015, L'Adresse Musée de la Poste va rouvrir ses portes le 23 novembre 2019, à l'endroit où il se trouve depuis 1973, 34 boulevard de Vaugirard - PARIS 15^e.

Avec une scénographie totalement repensée et une nouvelle disposition des espaces, il offrira aux visiteurs et aux chercheurs un lieu culturel contemporain de grande envergure.



La façade rajeunie.
(photo L'Adresse Musée de La Poste)

La façade, sans être modifiée, a été rajeunie. Le timbre sur la réouverture du musée, figurant au programme philatélique 2018 et reporté à celui de cette année, sera émis pour l'occasion.

Rappelons que les philapostéliens, sur présentation de leur carte d'adhérent, bénéficient de la gratuité lors de la visite du musée.

■ Décryptage d'un marquage Marqueo

Nous connaissons ce service de La Poste sous différentes appellations : *Affranchissement pour le Compte de Tiers, ACT, MACT, prestation d'affranchissement, Affranchigo*. Toutes les machines de France vont être renouvelées en 2019. La société Pitney Bowes a remporté le marché national. Voici le nouveau visuel d'affranchissement qui s'éloigne de ce que nous connaissions avec les anciennes machines à affranchir et qui bouscule nos habitudes de mécanotélistes.

Longueur de l'empreinte : 102 mm, hauteur de l'empreinte : 20 mm.

Absence du matricule de la machine à affranchir et de la valeur faciale de l'affranchissement.

Le numéroteur confie au pli son unicité. Chaque affranchissement peut donc se tracer. La série est nationale. Elle commence par 879 sur toutes les machines.

Le numéro de contrat du client permettra de retourner à ce dernier les plis non distribuables. Avec l'ancienne machine il était impossible de dissocier les différents clients. En absence des coordonnées de l'expéditeur, les lettres devaient être retournées au Service Client Courrier de Libourne pour ouverture du pli et réacheminement à la bonne adresse.

L'exemple ci-dessous, vous permet de connaître toutes les indications figurant sur une telle empreinte et pouvoir expliquer ce modèle d'affranchissement en présentation.

Martial BECKRICH

Woustwiller PPDC		FRANCE		18.07.2019	
2 RUE DES POSTIERS		LETTRE VERTE		69	
579165WOUSTWILLER CEDEX		[Datamatrix]		572150	
		87900275102036R		D-369601-1	
				AFFRANCHIGO	
Adresse d'affranchissement pour le retour éventuel des plis non distribuables	Gamme d'objet	Datamatrix avec poids et identifiant du pli	Numéroteur	Numéro de contrat du client	Code Régate de l'établissement de prestation

■ Les Trophées du timbre

Sous la baguette de Ségolène Godeluck, directrice de la communication à Phil@poste et de Frédéric Meunier, directeur commercial à Phil@poste, s'est déroulée, le 26 juin 2019, au siège du Groupe La Poste à Paris, la 28^e édition des Trophées du timbre.

Gilles Livchitz, président de Phil@poste et président d'honneur de PHILAPOSTEL, a salué les personnalités et personnes présentes à cette cérémonie, où 8 trophées ont été décernés.

Philippe Wahl, président directeur général du Groupe La Poste, a déclaré que 2018 avait été une grande année pour le timbre-poste.

Le palmarès complet est le suivant :

Meilleur timbre en taille-douce



Prix attribué au timbre de la série « Métiers d'art » Le Céramiste, illustration de Florence Gendre et gravure de Line Filhon, responsable du projet à Phil@poste Christine Lence.

Meilleur bloc-feuillet en taille-douce

Le bloc doré Paris-Philex, conception Patte et Besset, responsable du projet à Phil@poste, Chloé Le Mat, a été désigné vainqueur parmi les trois lauréats en course.



Meilleure oblitération

Le trophée est revenu au TAD *Oiseau de nos jardins*, création de Broll & Prascida, responsable du projet à Phil@poste, Chloé Le Mat.



Meilleur carnet

La création de l'agence Luma avec des illustrations de José Lozano, *Mickey et la France* a obtenu la palme, avec comme responsable du projet à Phil@poste Chloé Le Mat.



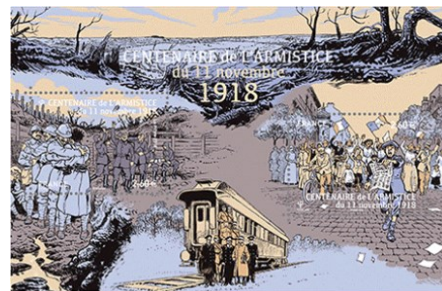
Meilleur collector

C'est une femme d'exception, *Simone Weil*, comme l'indique le collector, qui a reçu les meilleurs suffrages d'une création de l'agence Huitième jour, avec Annie Pannetier, responsable du projet à Phil@poste.



Meilleur bloc-feuillet

C'est le bloc Centenaire de l'Armistice, d'après une illustration de Damien Cuvillier, mise en page par Bruno Ghiringhelli, responsable de projet à Phil@poste Christine Lence, qui venait couronner, comme l'a souligné Sébastien Richez, historien de La Poste « l'intégralité des actions commémoratives de La Poste autour de la Grande Guerre ».



Meilleur timbre de 2018

La *mésange bleue*, création de Broll & Prascida, responsable du projet à Phil@poste, Chloé Le Mat a obtenu le plus grand nombre de suffrages devant *Mickey, 90 ans d'enthousiasme* et *Kaysersberg*.



Prix spécial

Et enfin un prix spécial a été décerné à *Marianne l'engagée*, de la créatrice Yseult YZ Digan et la graveuse Elsa Catelin.

Tous les participants sont repartis avec quelques cadeaux, dont un collector-souvenir et ont reçu quelques jours après, un courrier envoyé via

Youpix avec carte postale représentant les personnalités ayant décerné les trophées et les artistes ayant remporté les trophées. Un beau document qui manquera certainement dans de nombreuses collections d'amateurs des produits de La Poste.



LES CARTES POSTALES DE LA POSTE

■ Les cartes postales de La Poste

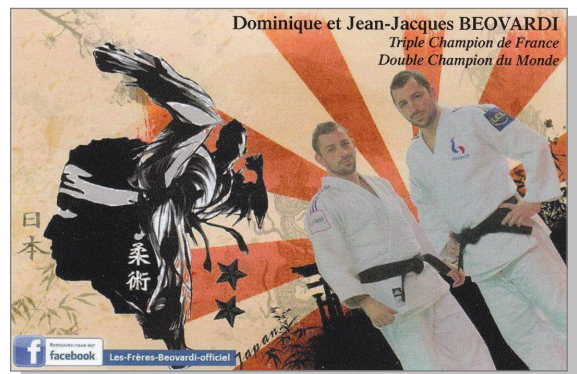
Deux cartes postales ont été éditées à l'occasion du 106^e Tour de France qui s'est déroulé du 6 au 28 juillet 2019. Depuis 1995, La Poste publie une carte postale reprenant, avec l'autorisation d'ASO, société organisatrice du Tour de France, le parcours de la Grande Boucle.



■ Des postiers et des télécommuni- cants à l'honneur

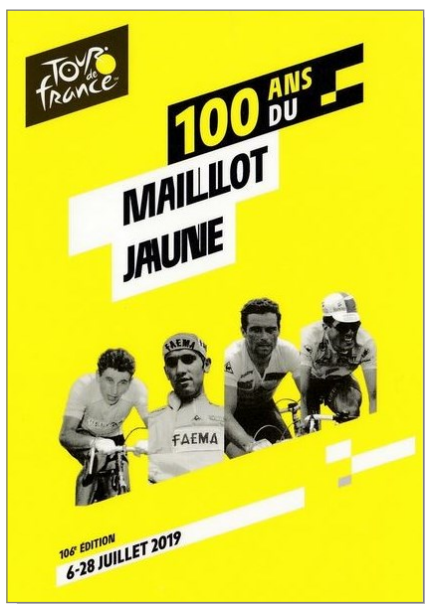
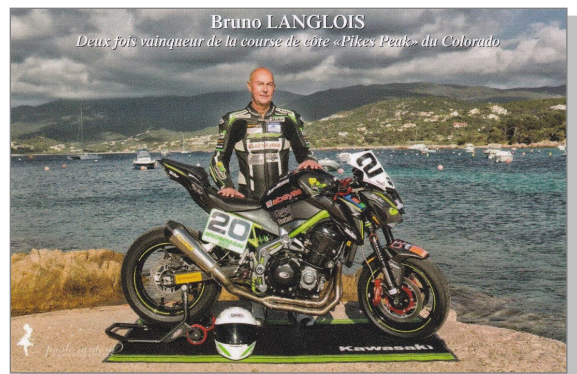
Les frères BEOVARDI : deux postiers de l'ASPTT d'Ajaccio sportifs de haut niveau

Dominique et Jean-Jacques BEOVARDI, facteurs en Corse, ont été formés à l'ASPTT d'Ajaccio. Ces deux judokas sont triples champions de France, doubles champions du Monde dans leur discipline, le ju-jitsu en « Duo System » et « Duo Show ». Ils ont récemment participé au 34^e festival des arts martiaux à Paris Bercy et nous ont fait parvenir une carte postale. Vous pouvez les retrouver sur leur compte Facebook : Les-Frères-Beovardi-Officiel, et connaître leur parcours sur Wikipédia.



Bruno LANGLOIS, un salarié d'Orange (logisticien), champion de motocyclisme

Ce logisticien d'Orange âgé de 55 ans a gagné sa première course à 16 ans. Au delà de ses 13 participations au Bol d'Or et aux 24 heures du Mans moto, il a remporté 2 victoires sur l'une des plus célèbres courses de côte moto : la « Pikes Peak » (du nom d'un des plus hauts sommets du Colorado, aux Etats-Unis, culminant à 4309 m). ■



Depuis 2007, une deuxième carte postale reproduisant l'affiche officielle du Tour de France est diffusée. Celle de 2019 met en avant les 100 ans du maillot jaune et 4 vainqueurs dont Bernard Hinault qui reste le dernier vainqueur français de la Grande Boucle.

Imprimée à 60 000 exemplaires, chaque carte postale est mise à disposition du public dans les bureaux de poste des villes étapes. Ces cartes ne voyagent pas en franchise : elles doivent être affranchies. C'est DOCAPOST, la filiale de La Poste prestataire courrier sur le Tour de France, qui remet les cartes reçues aux coureurs. Une statistique est publiée par DOCAPOST, à la fin du Tour, pour connaître quels sont les coureurs les plus populaires.

Michel BABLOT

avec le concours de Serge DIACONO

LA PHILUMÉNIE

La philuménie est le nom donné à la collection des étiquettes et boîtes d'allumettes. Cette pratique date de la fin du XIX^e siècle et s'est développée au cours du XX^e siècle, en parallèle de la vitophilie.

L'origine

Il a été retrouvé à Saintes, des « allumettes » datées du II^e siècle. Ce sont de petits bâtonnets de bois carbonisés à une extrémité. On ne sait pas si ces « allumettes » servaient simplement à transporter une flamme, à éclairer, ou participaient à la production du feu.

On a connaissance, dès le VI^e siècle, en Chine, de bâtonnets de pin imprégnés de soufre, qui auraient eu le même usage.

Le mot « allumette », datant des environs de l'an 1200, désignait une petite bûche destinée à allumer le feu. L'allumette est une petite tige de bois (de peuplier ou de saule pleureur) ou de carton, destinée à créer une flamme par friction avec son extrémité enduite d'un produit chimique inflammable, à usage unique.

Un peu d'histoire

L'allumette moderne a été inventée en 1805 par Jean-Joseph-Louis Chancel (1), assistant du professeur Louis Jacques Thénard à Paris. Le mélange inflammable contenait du chlorate de potassium, du soufre, du sucre et du caoutchouc. Il s'enflammait lorsqu'il était plongé dans un petit flacon d'amiante rempli d'acide sulfurique. Cette sorte d'allumette, aussi onéreuse que dangereuse, ne rencontra pas un grand succès.



1 Jean-Joseph-Louis Chancel (1779 - 1837).

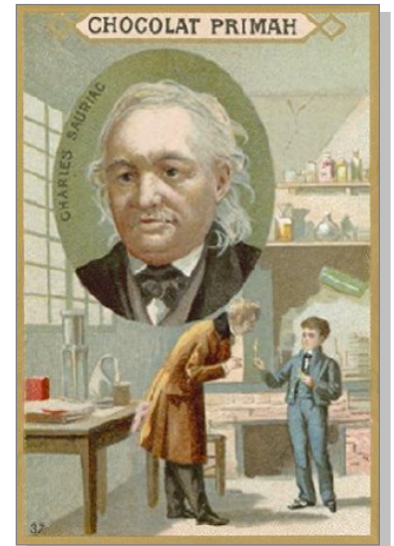


2 John Walker (1781-1859).

La première allumette inflammable par friction est l'invention du chimiste anglais John Walker (2) en 1827. Il reprit des travaux infructueux menés par Robert Boyle, en 1680, sur l'utilisation du phosphore et du soufre. John Walker mit au point un mélange de sulfure d'antimoine III, de chlorate de potassium, de

gomme et d'amidon, qui pouvait s'enflammer en le frottant sur une surface rugueuse. Les premières allumettes, brevetées par Samuel Jones, furent commercialisées sous le nom de « Lucifers ». Elles présentaient d'importants défauts, la flamme étant instable et la réaction trop violente. De plus, l'odeur qu'elles produisaient était désagréable. Malgré ces difficultés d'utilisation, on considère que ces premières allumettes contribuèrent à l'augmentation du nombre de fumeurs.

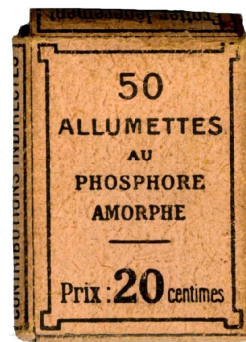
En 1830, le Français Charles Sauria (3) ajouta du phosphore blanc afin d'atténuer l'odeur. Ces nouvelles allumettes, qui devaient être conservées dans une boîte hermétique, gagnèrent en popularité. L'Allemand Jakob Friedrich Kammerer fut à l'origine de leur production industrielle en 1832. Malheureusement, ceux qui travaillaient à leur fabrication furent atteints par des maladies osseuses, en particulier au niveau des mâchoires, liées



3 Charles Sauria (1812 - 1895).

à l'exposition au phosphore blanc. Après une campagne dénonçant ces pratiques, qui menaient à des infirmités graves, défigurantes et parfois mortelles, des lois contraignirent l'industrie à changer de méthode et à protéger les ouvriers.

C'est en Autriche, en 1833, que s'établit la première fabrique d'allumettes chimiques à base de phosphore (4). Elles étaient tellement inflammables que le cahot des voitures de transport suffisait à les faire prendre. La plupart des États allemands décidèrent d'inter-



4 Paquet de 50 allumettes.

dire son usage jusqu'en 1840, époque où Harland Preshel inventa sa fameuse pâte composée de gomme épaisse de chlorure de potasse, de phosphore et de bleu de Prusse. Plus tard, ce chimiste remplaça même le chlorate par l'oxyde pur (peroxyde de plomb, qui ne fait pas d'explosion).

L'allumette de sûreté (5), encore appelée « Allumette Suédoise » en raison de la nationalité suédoise de son inventeur Gustaf Erik Pasch, date de 1844. La sûreté provient du fait qu'elle nécessite un grattoir spécial, dont les éléments chimiques interagissent avec ceux de l'extrémité de l'allumette pour s'enflammer. Le grattoir est composé de poudre de verre et de phosphore



5 Allumettes de sûreté.

rouge, tandis que l'extrémité de l'allumette est enduite de sulfure d'antimoine, de dioxyde de manganèse et de chlorate de potassium. La chaleur engendrée par le frottement transforme le phosphore rouge en phosphore blanc, qui à son tour contribue à l'inflammation de l'allumette. Une société américaine développa un procédé similaire et le breveta en 1910.

En 1871, il est décidé de créer un timbre pour impôt sur les boîtes d'allumettes, instituant des ressources nouvelles pour acquitter l'indemnité de guerre nécessaire à l'obtention du départ des forces allemandes. Imprimés par feuilles de 500 exemplaires par l'Imprimerie Nationale (6), non dentelés et non gommés, ces timbres étaient apposés sur les paquets par les fabricants, pour les allumettes en bois, en cire et d'origine étrangère, après découpage circulaire à l'emporte-pièce. Ils n'étaient pas oblitérés. Ils ont été également imprimés sur des bandes, comportant une composition typographique (7).

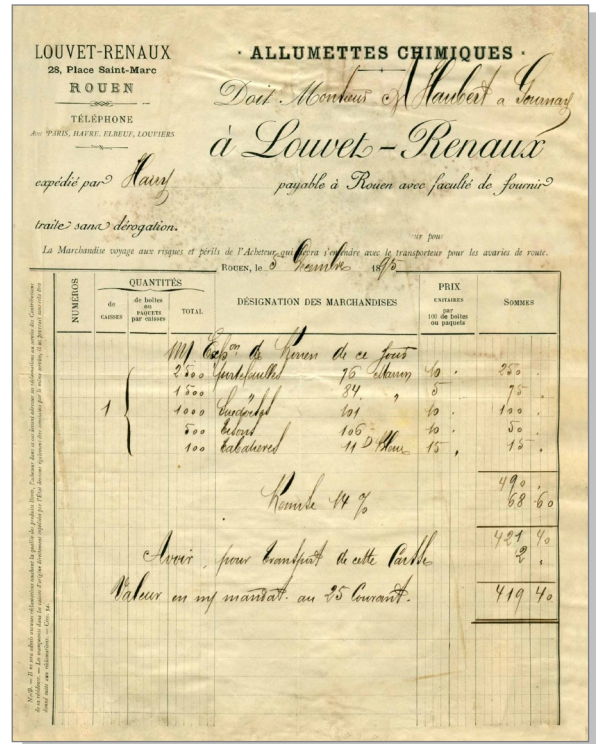


6



7

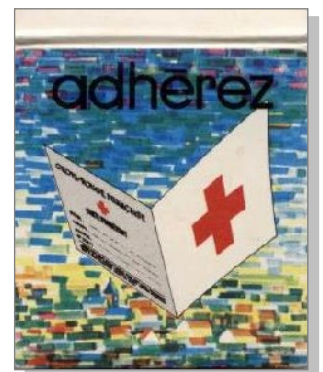
En France, la fabrication des allumettes est libre jusqu'en 1874, elle relève du monopole de l'Etat entre 1872 et 1992, suite au trop faible rendement de la taxe prévue sur les allumettes



8 Louvet-Renaux fabricant d'allumettes chimiques.

par la loi du 4 septembre 1871. Cette taxe est matérialisée par un timbre fiscal scellant la boîte, qui devait améliorer les finances publiques nationales éprouvées par la guerre franco-prussienne de 1870. D'un tissu artisanal, le secteur est donc rapidement passé à une organisation industrielle unitaire, le monopole étant affermé à la Compagnie Générale des Allumettes Chimiques (8).

En 1920, les fabricants commencent à utiliser les boîtes ou pochettes d'allumettes (9) comme supports publicitaires. Différents thèmes ont également illustré ces boîtes (les fleurs, les animaux, les poissons, les sports, les moyens de transport, les tableaux, les autos, les associations, la Croix-Rouge ou d'autres, etc...) qui ont suscité l'intérêt des collectionneurs.



9 Boîte et pochette d'allumettes publicitaires.

En 1935, le secteur est pris en charge par le Service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes (le SEITA) (10), qui devient en 1980 une société anonyme, la SEITA, privatisée en 1995. Le 5 octobre 1999, elle fusionne avec l'espagnol Tabacalera, devenant le plus grand fabricant de tabac en Europe, sous le nom d'Altadis. Le monopole est levé entre 1990 et 1992, après plusieurs recommandations de la Commission européenne entre 1974 et 1987.



10 Allumettes soufrées de la SEITA.

En 1936, le Hongrois János Irinyi (1817-1895) invente l'allumette moderne non explosive, substituant le dioxyde de plomb au chlorate de potasse, évitant ainsi les explosions violentes.

En 1950, il existe en France huit manufactures, toutes désignées par une lettre que l'on retrouve sur certaines boîtes, permettant ainsi d'identifier leur provenance. Il s'agit de A pour Aubervilliers, B pour Bègles, M pour Marseille, N pour Mâcon, S pour Saintines, T pour Trélazé, X pour Aix en Provence et Z pour Metz.

Parallèlement à ce monopole, se met en place, notamment en milieu rural, un marché illégal relevant de la contrebande (11). Ces allumettes de contrebande restent fabriquées à base de phosphore, sable, colle et claratte (sorte de sel), de manière très artisanale.



11 Gravure de Jean-Baptiste Bonnard « Le Marchand d'Allumettes » (1695).

tronçons, il est ensuite travaillé et coupé en longues lamelles empilées puis massicotées à la taille d'une allumette. Elles sont ensuite plongées dans des bacs contenant la pâte colorée souvent en rouge puis séchées avant leur mise en boîte.



Les tronçons d'arbre sont coupés en longues lamelles.



L'allumette (le tremble) est mélangé pour imprégnation.



Préparation de la pâte, puis trempage et séchage des allumettes.

La fabrication des allumettes



Le bois : il existe plusieurs types de bois utilisés dans la fabrication des allumettes, les érables européens sont des essences de lumière ou de demi-ombre. Les érables d'Amérique sont utilisés sous le terme « Maple » pour d'autres produits. On utilise également le peuplier ou le tremble, le bouleau, le palissandre et le macassar. Une fois l'arbre abattu, il est écorcé et débité en



La boîte : son format est généralement de 50 x 35 x 12,5 mm, elle contient environ une quarantaine d'allumettes. Elle est équipée d'un grattoir composé de poudre de verre et de phosphore rouge, tandis que l'extrémité de l'allumette est enduite de sulfure d'antimoine, de dioxyde de manganèse et de chlorate de potassium.

Son remplissage, autrefois réalisé manuellement (12), est désormais automatisé (13) à raison d'environ 1 000 unités par minute suivant les machines.



12 Chromo des biscuits Pernot.



12 Remplissage des boîtes d'allumettes à la main.



12 Ancienne fabrique de boîtes d'allumettes.



13 Assemblage automatisé des boîtes d'allumettes d'aujourd'hui.

La publicité sur la boîte : l'étiquette rectangulaire de 34 x 50 mm est imprimée sur du papier en planche ou en rouleau avec plusieurs modèles, en une, deux ou plusieurs couleurs, puis collée sur la boîte finie.

Les illustrateurs de l'époque l'avaient bien compris, c'était pour eux une nouvelle clientèle. Il y eut beaucoup de noms connus qui se sont intéressés à ce nouveau marché pour de belles créations, tels que : Benjamin Rabier, Alfred Choubrac, Léon Husson, Annie Goetzinger, René Brantonne, Béatrice Mallet, etc...

Ces étiquettes permettent aussi d'observer des pans entiers de l'histoire de France, comme l'évolution des moyens de transport (de la charrette aux véhicules motorisés) ou les grandes phases de l'imaginaire colonial. Au tout début du XX^e siècle, alors que les safaris étaient à la mode dans les colonies, les boîtes d'allumettes s'ornaient de tigres, de lions, de girafes ou d'éléphants...

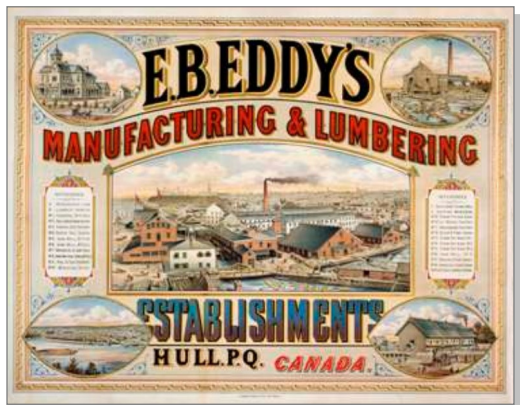
En dehors de nos frontières, d'autres modèles de boîtes d'allumettes existent dans tous les formats et toutes les formes. Il existe même des étiquettes de boîtes d'allumettes qui sont vendues par planches (14), plus faciles à classer dans les albums et moins encombrantes. Le thème de la Croix-Rouge a beaucoup été vu sur ces boîtes, en Belgique Union Match, en Suède STAB (aujourd'hui Swedish Match), en Allemagne KM,



14 Planches d'étiquettes pour boîtes d'allumettes.

aux États-Unis Tengler Match, en Russie Fesko, au Japon Safety Match, etc...

Il existe en Europe une dizaine de fabriques, sans compter celles situées en Russie, et aussi de nombreuses fabriques dans le monde, en Inde et en Chine ; l'Afrique dispose aussi de fabriques dans presque tous les pays, de même que l'Amérique du Sud. Les États-Unis et le Canada (15) ont surtout une production de pochettes (16) et de boîtes d'allumettes publicitaires.



15 Publicité de la fabrique d'allumettes E. B. Eddy's au Canada (1884).

Objets autour des boîtes d'allumettes

Les pochettes avec allumettes à détacher, datent d'environ 1900. L'allumette et sa boîte n'ont pas fondamentalement changé depuis plus de cent ans. La boîte qui coulisse est aujourd'hui de loin la plus répandue, elle est en carton, de même que son tiroir.

On connaît la boîte coulissante dans les deux sens, la boîte à tiroir qui ne coulisse que dans un sens, la boîte portefeuille d'une seule pièce et s'ouvrant comme un ancien portefeuille, la boîte à couvercle fixé avec une charnière, façon tabatière, en carton ou en bois. Il y a aussi de nombreux modèles de fantaisie, boîte tambour, etc... (17).

Avec la concurrence des briquets et des allumages intégrés aux gazinières, la consommation se met à chuter à partir de 1960.



16 Pochettes et boîtes d'allumettes avec découpes.



17 Présentoirs décorés pour recevoir la boîte d'allumettes, en différentes matières : argent, tôle, fer (1900).

17 Boîtes d'allumettes à tiroir, dont l'une est en porcelaine.



17 Etuis en plastique recevant les pochettes d'allumettes.

La Grande Guerre

Quand la Première Guerre mondiale éclate, les boîtes d'allumettes participent à l'élan patriotique qui traverse le pays, grâce aux nombreuses illustrations prévoyant la victoire portées sur leurs étiquettes (18).



18 Carte postale d'infirmières militaires avec leur cigarette à la main, partie le 8 mars 1915 pour Sentzich, avec l'étiquette de la fabrique de la boîte d'allumettes.

Comment les ranger

Le mode de classement varie selon les collectionneurs. Pour débiter, la traditionnelle boîte à chaussures fait l'affaire, mais lorsque la collection devient trop volumineuse, on peut alors les placer dans de grands bocaux, sur des étagères, ou se procurer des pochettes en plastique transparent pour les ranger ensuite dans une reliure ou des classeurs et les classer par ordre alphabétique ou thématique.



18 Cette boîte d'allumettes a été utilisée par les militaires pour un jeu de dominos confectionné en carton.



Comment les collectionner

Comme toutes ces collections, on peut les classer soit d'une manière globale, soit par séries ou par thèmes. Le mode de classement varie selon les collectionneurs, mais on trouve généralement un classement thématique ou par catégories. Certains amateurs se spécialisent dans un domaine précis : une marque, un produit, les autos, les avions, les cigarettes, etc...

D'autres sont généralistes : publicitaires, artistiques, associations sans but lucratif telle que la Croix-Rouge avec des séries complètes, etc...

Bien entendu, tous ces documents peuvent aller dans les collections de classe ouverte ou de classe libre. Les plus grandes collections dépassent les 60 000 boîtes ou pochettes d'allumettes.

Pour conclure, il existe une association de collectionneurs AVF (Association Vitolphilique Française) créée dès 1954. Elle étend son activité à la philuménie quelques années plus tard et prend le nom d'Association Vitolphilique et Philuménique Française (AVPF) en 1965 à Paris 13^e. ■

Alain ISRAEL

Sources :

AVPF - Paris 13^e.

Les timbres Fiscaux, Yvert & Tellier.

ÉMISSIONS D'OCTOBRE 2019

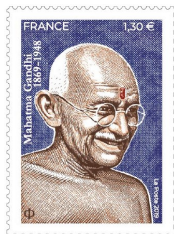
● 7 octobre - Alexandre Varenne (1870-1947)

Imp : taille-douce
Val. faciale : 0,88 € (LV)
PJ : Clermont-Ferrand (63)
(La Montagne), Paris (75)
(Le Carré d'Encre) les 4 et 5 oct.



● 7 oct. - Mahatma Gandhi (1869-1948)

Imp : taille-douce
Val. faciale : 1,30 € (LI)
PJ : Paris (75)
(Le Carré d'Encre)
les 2, 3, 4 et 5 oct.



● 7 octobre - « Aux Pays des Merveilles » (hommage à la porcelaine). Carnet de 12 timbres autocollants

Imp : héliogravure
Val. faciale : 0,88 € (LV)
[le carnet : 10,56 €]
PJ : Paris (75) (Le Carré d'Encre) les 4 et 5 octobre.

● 14 octobre - Bicentenaire de ESCP EUROPE (école de commerce)

Imp : héliogravure
Val. faciale : 1,30 € (LI)
PJ : Paris (75)
(Le Carré d'Encre)
les 11 et 12 octobre.

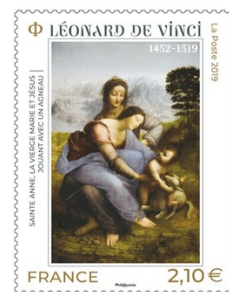


● 21 octobre - 350^e anniversaire de l'Opéra de Paris (bloc de 2 timbres-poste)

Imp. : taille-douce
Val. Fac. : 2,60 € (2 x 1,30 €) (LI)
PJ : Paris (75) (Le Carré d'Encre) le 18 octobre et au Palais Garnier (Ronde du Glacier) les 18 et 19 octobre.

● 28 octobre 500^e anniversaire de la mort de Léonard de Vinci (1452-1519)

Imp : héliogravure
Val. faciale : 2,10 € (LP 100g)
PJ : Amboise (37) (Château Royal et Château du Clos Lucé), Paris (75)
(Le Carré d'Encre) les 25 et 26 oct.



LV = Lettre Verte
LP = Lettre Prioritaire
LI = Lettre Internationale

● 7 oct. - Le 150^e anniversaire du canal de Suez

Le canal de Suez, long de 193 km, relie la ville de Port-Saïd en mer Méditerranée et la ville de Suez située en bordure de la mer Rouge. Il permet de relier l'Europe à l'Asie sans être obligé de contourner l'Afrique par le Cap de Bonne-Espérance. Son intérêt commercial est fondamental tant pour l'Égypte - Nasser a nationalisé le canal en 1956 - que pour le commerce mondial dont il représente près de 10 % du trafic maritime. La canal été percé entre 1859 et 1869 sous l'impulsion du diplomate français Fernand de Lesseps. Sur le timbre, son effigie côtoie celle de Mohamed Saïd Pacha, gouverneur de l'Égypte et du Soudan de 1854 à 1863, qui concéda le terrain permettant la construction du canal. Dès 1859, la Compagnie du Canal de Suez organise un service postal reliant les différents points de travail et l'Égypte. Ce service est gratuit pour les ouvriers et les commerçants établis sur les différents chantiers. En 1868, il devient payant et fonctionne



sur le modèle du service postal français. Dans ce but, 4 timbres aux valeurs de 1, 5, 20 et 40c non dentelés et lithographiés sont imprimés par Chézaud Aîné et Tavernier à Paris. Ils sont livrés le 8 juillet et la première date connue sur lettre est le 14 juillet. 12 bureaux sont ouverts et les timbres sont oblitérés à partir du 28 juillet avec des timbres à date fabriqués en France. Le 16 août, la Poste égyptienne reprend le service postal de la Compagnie et les timbres imprimés en 1868 cessent d'avoir cours. Ils n'ont donc été utilisés qu'à peine 5 semaines. La courte période d'utilisation de cette émission en fait une des raretés philatéliques mondiales.



Le timbre conjoint Égypte-France du 150^e anniversaire du Canal de Suez sera émis le 7 octobre. Imprimé en héliogravure, il a une faciale de 1,30 € (LI). Il sera vendu en avant-première les 3, 4 et 5 octobre à Paris (75) (Le Carré d'Encre).

Offres

- Collectionneur vend TP surtout neufs, avant 1960, d'Europe Est et Ouest dont Sarre, Dantzig, Memel, Croatie, Serbie, Autriche, Yougoslavie, pays baltes, toutes les périodes d'Allemagne, dont Reich et occupations diverses 1^{ère} et 2^e guerres mondiales. Aussi Italie et annexes (Saint-Marin, Vatican, Fiume, Trieste A et B, Albanie, Egée, Levant italien + toutes les anciennes colonies et occupations italiennes diverses) + occupations autrichiennes (postes de campagne, Bosnie-Herzégovine, Levant). Je détaille également ex-colonies françaises. Grand choix de fin de catalogue France (PA, Taxe, Préos, BF, etc...) D'autres pays du monde (ex : Amérique latine).

L. MONTANARI

6 RUE DES DAHLIAS
69630 CHAPONOST
04 78 45 38 51
lucien.montanari@gmail.com

- Dispose de 1400 enveloppes oblitérées des mairies en France : 0,20 € à l'unité avec blason, 0,40 € avec blason couleur. Roulette vignette expérimentale Palissy couleur gris, bande de 11 : 6 €. Timbres poste de distributeurs 2004 à 2014 : valeur faciale plus 10%. Yvert n° 3925 : 6 €, n° 4459 à 4472 : 60 €, n° 4662A/Q : 60 €. Divers feuillets personnalisés O.T et L.R : 0,80 € pièce. Poste navale et aérienne : 0,80 €.

C. LEBORGNE

23 RUE DU COTENTIN
14000 CAEN
claude.leborgne0495@orange.fr

- Collectionneur vend Kinders (allemands, français, italiens) en monoblocs, séries complètes, puzzles, kinders montables, Maxis BPZS etc. et d'anciens catalogues.

Également figurines d'autres marques (Nestlé, Haribo, Bahlsen, Zaini, Smarties, Oscati). Envoyez vos listes de recherches à :

B. ROGER

1 PLACE DE L'ÉGLISE
44170 MARSAC SUR DON
06 81 92 27 96
roger.briec@sfr.fr

- Échange cote/cote France, Monaco, Andorre et Saint-Pierre et Miquelon neufs (sans charnière) et oblitérés sur mancolistes. Retour possible sur timbres ne convenant pas.

R. MIGNONE

14 RUE DE REMORAS
56260 LARMOR PLAGE
06 33 63 68 29
robert.mignonne@wanadoo.fr
NB : annonce passée en juillet avec adresse courriel erronée.

- Collectionneur vend reliures Lindner en parfait état, 2 vertes, 1 noire, 2 brunes plus feuilles pré-imprimées de France : 35 feuilles (1849 à 1940), 48 feuilles (1945 à 1959), 44 feuilles (1975 à 1982), 31 feuilles (1989 à 1992).

P. REMY

192 RUE DE L'ILE NAPOLEON
68400 RIEDISHEIM
renoir@netcourrier.com

Demandes

- Recherche griffes et timbres à date postaux pour étude, faire offre à :

L. GUILLARD

44 RUE VICTOR HUGO
78210 ST CYR L'ÉCOLE
Tél : 01 30 45 40 75
lucguillard@wanadoo.fr

- Recherche lettres avec timbre le Mont-Saint-Michel, n° Yvert 260, utilisé seul, en multiple, complément d'affranchissement pour toutes destinations

R. LOËDEC

37 RUE DU MARQUIS DE SERIGNY
17870 LOIRE LES MARAIS
raymond.loedec@orange.fr

- Recherche lettres classiques affranchies et cartes postales anciennes sur la ville de Lunéville. Faire offre à :

H. LUTZ

14 RUE DE REHERREY
54600 VILLERS LES NANCY
h.lutz@orange.fr

- Pour ma collection, en classe ouverte, recherche timbres et documents postaux ou non-postaux sur l'hippocampe. Faire offre à :

G. SERRA

3 RUE DES BLEUETS
35140 GOSNE
gerard.serra@orange.fr

- Recherche sur lettres ou cartes postales ayant voyagé, timbres suisses ayant pour sujet les signes zodiacaux suivants : n° Yvert 1158 (1,20 Bélier), 1171 (1,70 Cancer), 1172 (1,80 Lion), 1173 (2,00 Vierge), 1217 (2,50 Balance), 1218 (3,00 Scorpion), 1194 (4,00 Sagittaire), 1195 (4,50 Capricorne) 1156 (1,00 Verseau et 1160), (1,60 Gémeaux).

P. FOUCHER

8 RUE HENRI MARTIN
51530 MARDREUIL
Tél : 06 22 26 20 32

- Recherche Canada (TP oblitérés, courriers, préos, provinces) et histoire postale du Lot.

P. SEUGNET

14 LOTISS LE DOMAINE DU SOLEIL
17120 EPARGNES
06 75 97 24 15
seugnetpatrick77@gmail.com

- Dans le cadre d'une collection thématique, sur « la main » recherche tous timbres et documents postaux sur ce sujet.

Faire offre à :

G. PEQUIGNOT

25 GRAND RUE
68100 MULHOUSE
genevieve.pequignot@orange.fr

La Gazette offre un service supplémentaire à ses lecteurs.

Elle ouvre sa page « Petites annonces » à des demandes issues des associations PHILAPOSTEL.

MERCI D'ENVOYER VOS DEMANDES DE PUBLICATION DE PETITES ANNONCES AU SECRÉTARIAT DE PHILAPOSTEL soit par courriel à philapostel.secnat@orange.fr, soit par courrier à

PHILAPOSTEL - 8 RUE BRILLAT SAVARIN - 75013 PARIS

Date limite pour le n° 182 : 30 Novembre 2019.



YVERT & TELLIER

NOUVEAUTÉS



NOUVELLES PAGES D'ALBUM

**Classez dès à présent
vos timbres de France du 1^{er} semestre 2019**

Pages d'albums pré-imprimées avec ou sans pochettes



PATRIMOINE DE FRANCE *en timbres*

Pour le plus grand plaisir des collectionneurs, Phil@poste innove en 2019 avec une nouvelle collection, pleine de surprises. Elle offre sur cinq ans un panorama unique du patrimoine culturel français, grâce à une sélection de timbres traduits en thématiques.

**Une nouvelle collection
dans un coffret unique
signé Yvert & Tellier**



**Patrimoine de France
en timbres 2019***

ALBUM SUPRA
ACCOMPAGNÉ DES PAGES PRÉIMPRIMÉES
« PATRIMOINE DE FRANCE EN TIMBRES »
2019 AVEC POCHETTES INDIVIDUELLES.

82€90
au lieu de 96,80€

*Vendu vide

Pour commander : Par internet sur www.yvert.com - Par téléphone au 03 22 71 71 71 - Dans nos points de ventes (disponibles sur Yvert.com)
Par correspondance à Éditions Yvert & Tellier - 2 rue de l'Étoile - CS 79013 - 80094 AMIENS - Prix en euros TTC - Frais de livraison : France métropolitaine : 7 euros
Europe : 15 euros - Hors Europe : 25 euros. Prix indiqués valables jusqu'au 31/12/2019.